

CONSEIL DE PARIS
Conseil Départemental
Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1^{er} février 2017

2017 DASES 48G Subvention (10 000 euros) et convention avec La Mutuelle des Étudiants (LMDE) (9e).

M. Bernard JOMIER et Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 3211-1, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 janvier 2017, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose d'accorder une subvention à La Mutuelle des Etudiants (LMDE) (9e) et de l'autoriser à signer une convention annuelle avec cet organisme ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission et Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, est autorisée à signer avec La Mutuelle des Etudiants, 19, rue Blanche à Paris 9e une convention annuelle, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à La Mutuelle des Etudiants (SIMPA 185354 - dossier 2016_08980) au titre de l'exercice 2017.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 429 chapitre 65, nature 6574, ligne DF34005 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2017 et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO